



## Malus ou pas après bris de glace ?

Par **valparaiso**, le 17/09/2016 à 11:27

bonjour,

J'ai été victime d'un gros impact sur mon pare-brise dû à la projection d'un caillou par le véhicule d'un tiers non identifié.

Me rendant chez le réparateur spécialisé C...ss, sans avoir fait de déclaration à mon assureur, celui-ci a procédé à la réparation du pare-brise sans me demander de verser quoi que ce soit.

Il a donc déclaré lui-même le sinistre à mon assureur.

Est-ce que je risque d'avoir un malus à payer, lors de la réception de ma prochaine quittance ?

Par **chaber**, le 17/09/2016 à 11:36

bonjour

[citation]Est-ce que je risque d'avoir un malus à payer, lors de la réception de ma prochaine quittance ?

[/citation]malus non. Relisez votre contrat clause bonus/malus

[citation]Me rendant chez le réparateur spécialisé C...ss, sans avoir fait de déclaration à mon assureur, celui-ci a procédé à la réparation du pare-brise sans me demander de verser quoi que ce soit. [/citation]erreur

C...ss avait un accord avec les assureurs que la plupart d'entre eux ont dénoncé pour abus tarifaires. Vous risquez d'avoir une surprise lors de l'intervention de votre assureur pour le

règlement. L'assureur ne peut plus vérifier après réparation la véracité du sinistre

Les assureurs, de plus en plus souvent, missionnent un expert, surtout avec la dite société.

Par **valparaiso**, le **17/09/2016** à **12:11**

bonjour,

[citation]Vous risquez d'avoir une surprise lors de l'intervention de votre assureur pour le règlement. L'assureur ne peut plus vérifier après réparation la véracité du sinistre[/citation]

Il s'agirait donc d'une escroquerie à l'assurance de la part de C...ss qui attire une clientèle désirant faire réparer rapidement un bris de glace, en clamant de manière publicitaire, qu'ils s'occupent de tout (déclaration du sinistre + règlement des frais directement auprès de l'assureur).

Quels sont mes recours, si mon assureur me réclame le remboursement du montant de remplacement du pare-brise que C..ss m'a fait parapher ?

Par **chaber**, le **17/09/2016** à **12:18**

Bonjour

pour l'instant vous laissez venir